

ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1585 du Jeudi 13 Août 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE

SPORTS

SANTE

RÉGIONS

CULTURE

PUBLICITE

alger16 le quotidien

alger16, quotidien

ALGER16, LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SCAN ME



RENTREE SOCIALE 2026-2027



LE GOUVERNEMENT
ACCÉLÈRE LES PRÉPARATIFS

P. 3

VENTE DE PNEUS EN LIGNE



NAFTAL MET EN GARDE

P. 6

WILAYA D'ALGER



OUVERTURE DE LA 3^e ÉDITION
DE L'EXPOSITION
SUR LES DINOSAURES

P. 7



TRAFIC DE DROGUE

DES RESPONSABLES
MAROCAINS DANS
LE VISEUR DE LA JUSTICE

P. 16

FOOTBALL

LA SÉLECTION FÉMININE ALGÉRIENNE AU MONDIAL

UNE PREMIÈRE HISTORIQUE

À travers cette qualification, les Vertes n'ont pas seulement écrit une nouvelle page de leur propre histoire : elles ont ouvert un nouveau chapitre pour le sport féminin algérien. Et au bout de près de trois décennies d'attente, le rêve mondial est enfin devenu réalité.

CAN FÉMININE 2026

ALGÉRIE 1 - MALAWI 3

FINALE
DE LA CAN
MANQUÉE,
MONDIAL
ASSURÉ !



P. 13

LE SAVIEZ-VOUS ?

ACCIDENTS DE LA ROUTE

DOUZE BLESSÉS LORS D'UNE COLLISION ENTRE UNE VOITURE ET UN BUS À SÉTIF

Douze personnes ont été blessées, selon un bilan préliminaire, dans un accident de la circulation survenu, hier dans la matinée, dans la wilaya de Sétif, a indiqué la Protection civile. L'accident s'est produit à la suite d'une collision entre une voiture et un bus de transport de voyageurs assurant une ligne intérieure, sur la route nationale n°74, dans la commune de Bougaâ. Les secours de la Protection civile sont intervenus à 8h24, pour prendre en charge les victimes de cet accident. Le bilan communiqué dans un premier temps a fait état de 12

blessés, dont l'état et la gravité des blessures n'ont pas été précisés dans le communiqué initial. Les équipes de secours se sont immédiatement déployées sur les lieux, afin de porter assistance aux personnes impliquées dans la collision et d'assurer leur évacuation dans les meilleures conditions. Les circonstances exactes de l'accident restent, pour leur part, à déterminer. Une enquête devra établir les causes de cette collision, notamment les conditions dans lesquelles l'accident s'est produit sur cet axe routier.



AFFAIRE DE TENTATIVE DE PERCUTER DES ÉLÉMENTS DE LA GN À MILA TROIS PRÉVENUS PLACÉS EN DÉTENTION PROVISOIRE ET UN AUTRE SOUS CONTRÔLE JUDICIAIRE

Le juge d'instruction près le tribunal de Mila a ordonné le placement en détention provisoire de trois prévenus dans une affaire de tentative de percuter des éléments de la Gendarmerie nationale et de dégradation volontaire d'un véhicule de service, ainsi que la mise sous contrôle judiciaire du quatrième prévenu, a indiqué, hier, un communiqué du parquet près le même tribunal. «En application des dispositions de l'article 19 du code de procédure pénale, le procureur de la République près le tribunal de Mila, informe l'opinion publique qu'en date du 29/07/2026, une vidéo circulant sur les réseaux sociaux, montrait une voiture de couleur noire, à bord de laquelle un conducteur tentait de percuter des éléments de la GN et de dégrader volontairement un véhicule de service, avant de prendre la fuite, le passager accompagnant le conducteur répondant aux initiales (K. M.), ayant été arrêté», a



précisé le communiqué. Dans le cadre de l'enquête ouverte dans cette affaire, «en date du 8 août 2026 à 05h15, le suspect principal répondant aux initiales (K. B. W.), a été arrêté, ainsi que les dénommés (Ch. F.) et (Z. Z.), qui l'avaient aidé à se cacher et à prendre la fuite, tandis que le

dénommé (B. A. M) demeure en état de fuite». Le 11 août 2026, «es parties à l'affaire ont été présentées devant le parquet de la République près le tribunal de Mila. Une information judiciaire a été ouverte à leur encontre, pour les faits reprochés au prévenu (K. B. W.), à savoir les chefs d'inculpation suivants : tentative d'homicide volontaire, dégradation volontaire avec préméditation d'un matériel mobile appartenant à l'Etat et susceptible de porter atteinte à la sécurité et à l'ordre publics, ainsi que le délit de refus d'obtempérer à une sommation de s'arrêter émise par des agents habilités, de fuite afin d'échapper à sa responsabilité civile et pénale, après avoir causé l'accident, ainsi que d'outrage aux agents de la force publique à

l'occasion de l'exercice de leurs fonctions». «Le prévenu (K. M.) a été poursuivi pour le délit de mise en danger de la vie d'autrui et de son intégrité physique. Les prévenus (Z. Z.), (Ch. F.) et (B. A. M.) ont été poursuivis pour le délit de recel intentionnel d'un individu dont ils savent qu'il a commis un crime ou un délit et de l'avoir aidé à se cacher et à prendre la fuite, faits prévus et punis par les articles 15bis/30bis/149/180/254/262/290 et 407 bis, alinéa 3 du code pénal, ainsi que les articles 135/138 du code de la route». Après la comparution des parties devant le juge d'instruction et leur audition lors de la première comparution, celui-ci a ordonné le placement en détention provisoire des prévenus (K. B. W.), (Ch. F.) et (Z. Z.) et la mise du prévenu (K. M.) sous contrôle judiciaire», a conclu le communiqué.

APS

MDN DÉMANTELEMENT DE 2 RÉSEAUX CRIMINELS ET SAISIE D'ENVIRON 1,8 MILLION DE COMPRIMÉS PSYCHOTROPES

Deux réseaux criminels organisés transfrontaliers, spécialisés dans le narcotrafic, ont été démantelés et environ 1,8 million de comprimés psychotropes saisis, lors de deux opérations distinctes menées, mardi dernier, par le service de lutte contre les stupéfiants et les substances psychotropes, relevant du service central opérationnel de la lutte contre la criminalité organisée de la Gendarmerie nationale, à Alger, a indiqué le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans la dynamique continue des efforts visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, les personnels du service de lutte contre les stupéfiants et les substances psychotropes, relevant du service central opérationnel de la lutte contre la criminalité organisée de la Gendarmerie nationale, à Alger, ont procédé, lors de deux opérations distinctes, réalisées le 11 août 2026, au démantèlement de deux réseaux



criminels organisés transfrontaliers, spécialisés dans le trafic de stupéfiants», a précisé le même source. Ces opérations ont permis l'arrestation de 14 individus et la saisie d'environ un million huit cent mille (1.800.000) comprimés psychotropes de type Prégabaline 300 mg, soigneusement dissimulés à

l'intérieur d'un camion doté d'une citerne, en sus d'un pistolet automatique calibre 9 mm, de 50 balles du même calibre, 4 véhicules touristiques et une somme d'argent considérable en monnaie nationale. «Ces résultats réalisés sur le terrain attestent du haut niveau de disponibilité et du professionnalisme atteints par l'Armée nationale populaire (ANP), ainsi que sa détermination à poursuivre ses efforts dans le cadre de la lutte contre le crime organisé multiforme, notamment le narcotrafic, traduisant ainsi son engagement à défendre la Patrie, sa sécurité et sa stabilité», a conclu le communiqué du MDN.

MAWLID ENNABAOU DJAMAË EL-DJAZAÏR ORGANISE DEUX ATELIERS ÉDUCATIFS AU PROFIT DES ENFANTS

Djamaï El-Djazaïr a annoncé l'organisation de deux ateliers éducatifs au profit des enfants, dans le cadre des préparatifs en cours en prévision de la célébration du Mawlid Ennabaoui Echarif, a indiqué, mardi dernier, un communiqué du rectorat du Djamaï El-Djazaïr. «Les inscriptions relatives aux deux ateliers intitulés "Moi et mes camarades, nous aimons le prophète" et "Tableaux artistiques portant les noms du prophète", débiteront en ligne, le mardi 27 Safar 1448, correspondant au 11 août 2026 et se poursuivront jusqu'au 4 Rabie el-Aouel 1448, correspondant au 17 août 2026», a précisé le communiqué. «Les détails et les conditions de participation sont accessibles, via le code QR, ou bien le lien suivant : <https://eldjamaa.dz/?p=40843>», a conclu le communiqué.

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15

Compte bancaire S G A n° 02100017113002183822

Édité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Bouziane Khadidja

Rédaction
M. B. Khadidja
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.
Amine A.

Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre
Tél. 020 10 23 68
Siège social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale
de communication, d'Édition
et de Publicité
Agence ANEP,
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45
020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Alger
SIA (Centre)

RENTREE SOCIALE 2026-2027 LE GOUVERNEMENT ACCÉLÈRE LES PRÉPARATIFS

Conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant la bonne préparation de la prochaine rentrée sociale, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé, hier, une réunion en visioconférence avec les walis, consacrée à l'état d'avancement des préparatifs et aux mesures à prendre pour assurer une rentrée dans de bonnes conditions, a indiqué un communiqué.

La réunion s'est tenue en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, du ministre de l'Éducation nationale et de la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché. Plusieurs exposés ont été présentés sur la situation dans les différentes wilayas et les dispositions nécessaires à la préparation de la rentrée. Le Premier ministre a, notamment insisté sur la nécessité d'assurer un approvisionnement régulier du marché national en produits de large consommation, en quantités suffisantes, tout en suivant l'évolution des prix. Sur le volet éducatif, les walis ont reçu instruction de superviser personnellement l'achèvement et l'équipement des établissements scolaires et universitaires



programmés, ainsi que les opérations de réhabilitation et de maintenance des infrastructures existantes. Une attention particulière a également été accordée au transport scolaire et universitaire, ainsi qu'à la disponibilité des manuels scolaires et des fournitures en quantités suffisantes et à des prix raisonnables. Le gouvernement entend également renforcer la prise en charge scolaire des enfants aux besoins spécifiques. Sifi Ghrieb a ordonné une évaluation des besoins nécessaires à leur accompagnement et le lancement d'une vaste campagne de dépistage précoce des signes de l'autisme dans les établissements éducatifs. Cette opération doit permettre d'identifier les enfants nécessitant

une prise en charge sanitaire et scolaire particulière, parallèlement à l'ouverture de nouvelles classes spécialisées dans les différents cycles d'enseignement. À travers ces orientations, l'exécutif entend assurer une préparation anticipée de la rentrée et éviter les perturbations liées, notamment aux infrastructures, au transport, à l'approvisionnement et aux équipements scolaires. À travers ces instructions, l'exécutif cherche ainsi à traiter la rentrée sociale comme un ensemble de dossiers interdépendants : approvisionnement des marchés, infrastructures éducatives, transport, équipements, manuels et prise en charge des enfants aux besoins

spécifiques. La réunion avec les walis intervient surtout à un moment où le calendrier impose désormais de passer de la préparation administrative à l'exécution concrète sur le terrain. Les autorités locales disposent ainsi de quelques semaines pour finaliser les chantiers, régler les éventuelles difficultés et s'assurer que les différents dispositifs seront opérationnels au moment de la rentrée. L'objectif affiché est clair : éviter que les difficultés habituelles de la rentrée ne soient découvertes au moment où élèves, étudiants et familles auront déjà repris le chemin des établissements.

G. S. E.

REUNION SUR LA REPRESENTATION DE L'APN

LE RÔLE DE L'ALGÉRIE COMME «FORCE DE STABILITÉ» SALUÉ

La présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN), M^{me} Khalida Boufedech, a dirigé, mardi dernier, une réunion, concernant la présence de l'APN dans les instances parlementaires sur les plans régionaux et internationaux, a indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement. L'ordre du jour de la réunion était consacré à «la finalisation concernant la désignation des représentants de l'APN dans les divers conseils parlementaires régionaux et internationaux, ainsi que dans les groupes parlementaires d'amitié.» Dans son intervention à ce sujet, M^{me} Boufedech a salué les efforts déployés par l'Armée nationale populaire (ANP), pour accueillir le ressortissant allemand qui se trouvait au Niger, après avoir été kidnappé par un groupe criminel armé. Elle a indiqué que la restitution de ce ressortissant aux autorités allemandes illustre «le rôle prépondérant de l'Algérie, en tant que force de «stabilité et pilier



essentiel pour la sécurité et la paix dans son environnement régional». Ce succès démontre la capacité des institutions étatiques algériennes à relever avec efficacité, responsabilité et compétence divers défis complexes en matière de sécurité et d'aide humanitaire, et confirme le haut niveau de préparation et la vigilance constante des forces armées, ainsi que leur capacité à contrer l'escalade des menaces sécuritaires, à protéger des vies et à

lutter contre le terrorisme et le crime organisé. Dans le même esprit, M^{me} Boufedech a félicité les efforts déployés par les différentes institutions de l'État, sous l'impulsion de Monsieur le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour renforcer la présence et le rayonnement de l'Algérie et consolider son rôle d'acteur responsable et digne de confiance dans son environnement régional et international.

Elle a insisté sur le fait que la force de la diplomatie algérienne, ainsi que son action sur la scène régionale et internationale, reposent sur «l'intégration des institutions de l'État et sur les capacités qui leur permettent de relever les défis, de protéger les intérêts et de préserver des vies».

M^{me} Boufedech a également réitéré «sa fierté face à cette réalisation, qui incarne l'image de l'Algérie, comme une nation qui allie détermination face aux menaces, responsabilité dans le traitement des enjeux humanitaires et engagement en faveur de «la sécurité et de la paix dans son environnement régional et international».

À travers cette nouvelle configuration de sa représentation au sein des instances parlementaires régionales et internationales, l'APN entend ainsi inscrire son action dans une diplomatie parlementaire plus structurée et davantage en phase avec les priorités de l'Algérie.

Abir Menasria

PROTECTION CIVILE

UNE ÉVALUATION DE TERRAIN POUR RENFORCER LES CAPACITÉS D'INTERVENTION

Le directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Boulraf, effectue, depuis mardi, une visite de travail et d'inspection dans les wilayas de Saïda, Sidi Bel Abbès et Tlemcen, qui se poursuit jusqu'à aujourd'hui. Cette tournée vise à permettre au directeur général de la Protection civile de superviser directement les dispositifs opérationnels et d'évaluer, sur le terrain, leur niveau de préparation face aux différents risques. Une attention particulière est accordée aux menaces qui s'accroissent durant la saison estivale, notamment les incendies de forêt, les noyades et les accidents de la circulation.



Cette visite s'inscrit également dans le cadre d'une série de déplacements effectués sur le terrain par le directeur général de la Protection civile, afin d'évaluer l'efficacité des dispositifs opérationnels et la pertinence des mesures de prévention mises en place. Ces évaluations concernent, notamment les moyens mobilisés pour prévenir et lutter contre les incendies de forêt, ainsi que les dispositifs destinés à assurer la sécurité des estivants et la surveillance des plages durant la saison estivale.

La tournée comprend, notamment l'évaluation de l'état de préparation et de l'efficacité des unités mobiles et régionales de renfort DRIFE. Il s'agit de vérifier leur capacité à se déployer rapidement, à soutenir les équipes d'intervention et à faire face à des incendies de grande ampleur ou particulièrement intenses. Cette évaluation doit permettre d'améliorer la rapidité d'intervention et l'efficacité des opérations de lutte contre les incendies, tout en limitant, autant que possible, la propagation des foyers. Une importance particulière est ainsi accordée à l'efficacité du dispositif d'intervention lors des feux de forêt. L'évaluation porte sur l'ensemble des étapes de l'intervention, notamment la

rapidité de mobilisation et de déploiement des moyens, ainsi que sur la qualité de la coordination entre les unités terrestres et les moyens aériens. Cette démarche intervient dans un contexte marqué récemment par plusieurs incendies de forêt enregistrés à l'échelle nationale, dans un contexte de vague de chaleur ayant duré plus de vingt jours et touché plusieurs wilayas. Cette situation a nécessité d'importantes opérations d'intervention et mobilisé des moyens humains, logistiques et spécialisés considérables.

SUPERVISION DE PLUSIEURS UNITÉS OPÉRATIONNELLES

La visite comprend également le suivi de plusieurs unités opérationnelles, de centres de coordination opérationnelle et de bases d'opérations avancées implantées à proximité des zones forestières. Le directeur général doit également s'assurer de la disponibilité et de l'état des équipements spécialisés, ainsi que des dispositifs techniques utilisés dans les différentes zones d'intervention, notamment ceux affectés aux équipes de renfort et d'intervention initiale.

La tournée permettra également de présenter les différentes plateformes et solutions numériques utilisées pour le suivi et la gestion des opérations de lutte contre les incendies de forêt, ainsi que

pour la gestion des risques et des catastrophes majeures. Sur le littoral, la visite porte, par ailleurs, sur les dispositifs de surveillance des plages dans les wilayas côtières. Elle vise à évaluer le niveau de préparation des équipes, ainsi que l'efficacité des mesures préventives et opérationnelles mises en œuvre pour assurer la sécurité des estivants.

La disponibilité des ressources humaines, des moyens d'intervention en milieu aquatique et des équipes spécialisées fait également l'objet d'un suivi particulier, notamment en ce qui concerne leur capacité à intervenir rapidement et efficacement face aux différentes situations d'urgence susceptibles de survenir durant la saison estivale.

À travers cette tournée, la direction générale de la Protection civile entend renforcer une approche fondée sur l'évaluation directe des dispositifs sur le terrain et sur leur suivi continu. Cette démarche vise également à améliorer la communication entre le commandement central et les agences locales.

AMÉLIORER LES MÉTHODES DE COORDINATION

Cette approche doit contribuer à renforcer le niveau de préparation des équipes et à améliorer la rapidité, ainsi

que l'efficacité de la réponse face aux différents risques et catastrophes. Elle repose sur une logique d'évaluation continue et de retour d'expérience concernant les performances opérationnelles, afin d'adapter les mécanismes d'intervention, d'améliorer la coordination et les méthodes de gestion des situations exceptionnelles. Elle vise également à renforcer la capacité d'adaptation des différents dispositifs face à l'évolution des risques et aux spécificités propres à chaque situation opérationnelle.

Dans ce cadre, la direction générale de la Protection civile réaffirme sa détermination à poursuivre ses efforts pour préserver les vies, les biens et les ressources forestières, tout en renforçant les actions de prévention et d'intervention.

Elle appelle, dans le même temps, les citoyens à faire preuve d'une vigilance accrue et d'un comportement responsable, notamment en signalant rapidement tout accident ou départ de feu dont ils seraient témoins et en respectant strictement les consignes de prévention et de sécurité. Cette mobilisation collective demeure essentielle pour limiter les risques, faciliter l'intervention des secours et contribuer à garantir la sécurité de tous durant la saison estivale.

Abir Menasria

ANP : ARRESTATION DE 4 ÉLÉMENTS DE SOUTIEN AUX GROUPES TERRORISTES EN UNE SEMAINE

Quatre éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés dans différentes opérations, à travers le territoire national, menées par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), durant la période allant du 5 au 11 août en cours, a indiqué, hier, un bilan opérationnel de l'ANP.

«Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 5 au 11 août 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national», a précisé la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et «grâce aux efforts des unités de l'Armée nationale

populaire, des détachements de l'ANP ont arrêté 4 éléments de soutien aux groupes terroristes, dans différentes opérations à travers le territoire national», a ajouté le bilan.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et «en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, 49 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 4 quintaux et 20 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 88 kilogrammes de cocaïne et 3.813.812 comprimés psychotropes ont été saisis, et ce, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires».

A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, Illizi et In Guezzam, «des détachements de l'ANP ont

arrêté 512 individus et saisi 25 véhicules, 298 groupes électrogènes, 125 marteaux-piqueurs et des quantités de mélange d'or brut et de pierres, ainsi que des équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite».

«De même, 7 autres individus ont été appréhendés et un pistolet automatique, 6 fusils de chasse, 14.838 litres de carburant et 21 quintaux de tabacs, saisis, et ce, lors d'opérations distinctes».

Par ailleurs, «les garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 132 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 574 immigrants clandestins, de différentes nationalités, ont été arrêtés à travers le territoire national», a conclu le bilan opérationnel de l'ANP.

APS

ALGÉRIE-NIGER

LE PROJET «KAFRA» RENFORCE LA COOPÉRATION DANS LES HYDROCARBURES

L'Entreprise nationale de forage (ENAFOR), filiale du groupe Sonatrach, a achevé les dernières opérations préparatoires au lancement du forage du puits d'exploration "Kafra Sud-Est 1", situé dans la région d'Agadez, dans le nord du Niger, à environ 85 kilomètres de la frontière sud de l'Algérie.

Le projet constitue une nouvelle étape dans le développement de la coopération énergétique entre Alger et Niamey. Il revêt également une dimension particulière pour l'industrie algérienne des hydrocarbures, puisqu'il s'agit du premier projet de ce type réalisé par une entreprise algérienne dans cette partie du territoire nigérien. Fruit d'un partenariat auquel les autorités des deux pays accordent une importance stratégique, cette opération traduit la volonté de renforcer la coopération bilatérale dans le secteur des hydrocarbures, tout en permettant à l'Algérie de valoriser son expertise technique au-delà de ses frontières. La préparation du forage a représenté un véritable défi logistique pour les équipes de l'ENAFOR. Les équipements nécessaires aux opérations ont dû être acheminés depuis Hassi Messaoud, à plus de 2.000 kilomètres du site, dans des conditions marquées par les fortes contraintes climatiques, la difficulté du relief et l'éloignement des infrastructures. Malgré ces contraintes, l'entreprise a réussi à transporter l'ensemble des équipements de forage dans des délais qualifiés de record, ainsi que l'atelier de travail et la base-vie destinée à accueillir les équipes mobilisées sur le chantier. Cette dernière a été équipée des installations nécessaires au déroulement des opérations, permettant ainsi aux équipes algériennes et nigériennes de préparer le lancement du forage dans les délais prévus.



DES INDICATEURS ENCOURAGEANTS

Dans une déclaration à l'agence Algérie presse service (APS), le responsable chargé du transport et de l'installation des équipements de forage, Abdelaziz Mahfoud, a indiqué que l'ENAFOR avait achevé les dernières retouches avant le démarrage effectif des travaux. Le forage du puits "Kafra Sud-Est 1" doit atteindre une profondeur de 3.900 mètres. L'opération mobilise ainsi des moyens techniques importants et s'inscrit dans une phase d'exploration destinée à confirmer le potentiel identifié par les études préliminaires. Pour l'ENAFOR, l'intérêt du projet ne réside pas uniquement dans la réalisation d'une nouvelle opération de forage à l'étranger. Il s'agit également de mettre à profit l'expérience accumulée par l'entreprise dans des environnements pétroliers complexes. Abdelaziz Mahfoud a souligné que l'entreprise disposait d'une solide expérience dans ce domaine, rappelant qu'elle avait déjà réalisé des projets similaires au Sultanat d'Oman et qu'elle se préparait à engager d'autres opérations internationales. Il a, notamment insisté sur l'«importance majeure» du projet, au regard des résultats attendus et

surtout «des indicateurs positifs dégagés par les études préliminaires». Cette phase d'exploration sera donc déterminante. Elle doit permettre d'obtenir des données géologiques et techniques supplémentaires, afin d'évaluer plus précisément le potentiel du sous-sol de la zone de Kafra et de déterminer les conditions nécessaires à une éventuelle exploitation.

AU-DELÀ DU PÉTROLE, LE TRANSFERT DE SAVOIR-FAIRE

Le projet présente également un volet consacré au développement des compétences nigériennes. L'ENAFOR entend, en effet, associer la réalisation des opérations au renforcement des capacités locales, à travers «le transfert de technologie et la formation des cadres et des travailleurs du secteur des hydrocarbures dans ce pays frère». Cette dimension donne au projet une portée qui dépasse la seule activité d'exploration. Elle s'inscrit dans une logique de coopération technique destinée à permettre au Niger de renforcer progressivement ses compétences nationales dans un secteur stratégique pour son développement économique. Pour l'Algérie, cette coopération constitue également une occasion de valoriser à l'étranger les compétences accumulées au cours

de plusieurs décennies dans les métiers du forage, de l'exploration et des services pétroliers.

L'importance du projet "Kafra" avait déjà été soulignée par le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab.

Dans une précédente déclaration, celui-ci avait rappelé que Sonatrach intervenait, depuis un certain temps, sur ce champ et qu'elle y avait obtenu des résultats «considérables et encourageants».

Le développement de cette activité intervient dans un contexte de rapprochement croissant entre l'Algérie et le Niger.

Les hydrocarbures occupent une place centrale dans cette dynamique, mais la coopération bilatérale s'étend également à plusieurs autres secteurs stratégiques.

Lors d'une précédente visite en Algérie, le ministre nigérien du Pétrole, Hamadou Tini, avait ainsi salué le projet pétrolier, qu'il avait qualifié de symbole du niveau «inédit et stratégique» atteint par les relations entre les deux pays.

Le responsable nigérien avait également exprimé la reconnaissance de son pays pour la concrétisation de plusieurs projets stratégiques, notamment la centrale électrique réalisée avec le soutien de l'Algérie dans le cadre d'un don, ainsi que pour la mise en œuvre des différents accords conclus entre les deux États. Ces engagements s'inscrivent, notamment dans le prolongement des accords issus de la réunion de la Grande commission mixte algéro-nigérienne tenue à Niamey en mars dernier.

À terme, la réussite de cette opération pourrait surtout ouvrir la voie à une coopération énergétique plus large entre l'Algérie et le Niger, faisant du savoir-faire algérien dans les hydrocarbures non seulement un outil d'exploration, mais également un levier de coopération économique et de présence industrielle en Afrique.

G. Salah Eddine

CÉRÉALES : LES CENTRES DE COLLECTE DES RÉCOLTES OUVERTS JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE

Les centres de collecte des céréales resteront ouverts jusqu'au 30 septembre prochain, pour recevoir les récoltes de la campagne agricole 2025/2026, parallèlement au lancement des préparatifs de la campagne labours-semailles pour la saison 2026/2027, a-t-on appris auprès de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OaIC). Dans une déclaration à l'APS, le chargé de l'information auprès de l'Office, Mohamed Sadaoui, a précisé, mardi, que le maintien de l'ouverture des centres de collecte jusqu'au 30 septembre 2026 permet aux agriculteurs conservant encore une partie de leur production au niveau de leurs exploitations, de la déposer auprès de l'Office. Dans ce cadre, le même responsable a rappelé à l'ensemble des agriculteurs, bénéficiant d'une forme quelconque de soutien de l'État durant la saison agricole, l'obligation de livrer la totalité de

leur production à l'OaIC, conformément aux dispositions de la loi. Concernant la préparation de la campagne labours-semailles 2026/2027, Sadaoui a invité les agriculteurs souhaitant cultiver les céréales et les légumineuses à se rapprocher, dans les plus brefs délais, des Coopératives de céréales et de légumes secs (CCLS) et de leurs unions, afin de déposer leurs demandes en semences et en intrants agricoles, permettant ainsi d'organiser les opérations de distribution et de fixer, au préalable, les rendez-vous de livraison. Il a également exhorté les agriculteurs souhaitant bénéficier du crédit «Rfig», pour financer leurs besoins en semences et intrants agricoles, à déposer leurs dossiers auprès des guichets uniques, avant le 30 septembre 2026, afin d'accorder le temps nécessaire aux services de la Banque de l'agriculture et du développement rural

(BADR) pour examiner les dossiers et y répondre. Le même responsable a souligné que la préparation de la campagne labours-semailles débute au niveau de l'Office, dès le lancement de la campagne moisson-battage, étant donné qu'une partie des récoltes réceptionnées est constituée de semences produites par les multiplicateurs de semences sous contrat avec l'OaIC.

Il a ajouté que ces semences sont soumises, dès leur admission dans les magasins de stockage, à des opérations d'épuration, de criblage et de traitement, en prévision de leur mise à disposition avant le début de la nouvelle saison agricole. Sadaoui a affirmé que les quantités nécessaires de semences pour la prochaine campagne labours-semailles seront disponibles, quel que soit le volume de la demande, au niveau des différentes wilayas du pays.

APS

CONSEIL NATIONAL DES DROITS DE L'HOMME (CNDH) LES AVANCÉES ET LES ENJEUX DE L'AUTONOMISATION DES JEUNES MIS EN AVANT

Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a salué, mardi dernier, dans un communiqué, les efforts consentis par l'Etat en vue de renforcer la place des jeunes et leur autonomisation, à travers la consécration constitutionnelle de leurs droits et le soutien à l'esprit d'entrepreneuriat, conformément aux engagements internationaux et régionaux de l'Algérie et aux Objectifs du développement durable (ODD).

Cette publication est intervenue à l'occasion de la Journée internationale de la jeunesse, célébrée cette année sous le slogan : «Contextes différents... aspirations communes». Dans ce sens, le CNDH a mis en avant les différents mécanismes institutionnels et politiques mis en place en faveur des jeunes, notamment la consécration de leurs droits dans la Constitution et la création du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ). Cette institution constitue, selon le CNDH, un mécanisme destiné à favoriser la participation des jeunes à la vie publique et à la prise de décision, dans une démarche visant à faire de cette catégorie de la population un acteur à part entière des politiques de développement. L'adhésion de l'Algérie à la Charte africaine de la jeunesse, le 31 juillet dernier, s'inscrit également dans cette dynamique. Elle traduit, selon le Conseil, l'engagement du pays en faveur du renforcement des droits des jeunes et de leur participation active au processus de développement, dans le cadre des engagements régionaux et continentaux. Au-delà du cadre institutionnel, le CNDH a également mis en avant les politiques destinées à soutenir l'esprit d'initiative, l'entrepreneuriat et l'innovation. L'investissement dans



l'enseignement, la formation et la numérisation figure parmi les principaux leviers identifiés pour permettre aux jeunes de développer leurs compétences et de mieux contribuer à l'économie et à la société. Dans le même contexte, le CNDH a exprimé sa considération à l'ensemble des jeunes, affirmant son engagement à soutenir leur prospérité, ainsi qu'à renforcer leur participation et leur contribution au développement de la société. Il a souligné que les jeunes constituent «un pilier fondamental dans l'édification de l'Algérie nouvelle et un partenaire majeur dans la consécration de l'Etat de droit et la promotion de la culture des droits de l'Homme, au regard des énergies et des potentialités dont ils disposent et qui les habilitent à contribuer à la réalisation du développement durable et à la consécration des valeurs de citoyenneté, d'innovation et de solidarité». Cette conception élargit ainsi la question de la jeunesse au-delà des seuls dispositifs sociaux ou économiques. La participation citoyenne, l'accès aux opportunités, la diffusion de la culture des droits de l'Homme et la capacité à prendre part à la vie publique constituent également des dimensions

Le CNDH a exprimé sa considération à l'ensemble des jeunes, affirmant son engagement à soutenir leur prospérité, ainsi qu'à renforcer leur participation et leur contribution au développement de la société...

importantes de l'autonomisation. Le Conseil a également réitéré son engagement à poursuivre ses efforts en matière de promotion et de protection des droits des jeunes, de diffusion de la culture des droits de l'Homme, parmi cette catégorie de la société, ainsi que de soutien aux initiatives visant à renforcer leur rôle en tant que partenaires actifs dans l'édification d'une Algérie forte, fondée sur le respect de la dignité humaine et de l'Etat de droit. Dans cette perspective,

l'investissement dans la jeunesse apparaît comme un enjeu qui dépasse le cadre d'une politique sectorielle. Il touche à la fois à l'éducation, à l'emploi, à l'innovation, à la participation publique et au renforcement de la cohésion sociale. La capacité à mieux articuler ces différents domaines sera déterminante pour transformer le potentiel démographique de la jeunesse en véritable moteur de développement. Le slogan retenu pour l'édition 2026 de la Journée internationale de la jeunesse s'inscrit précisément dans cette

vision. Concernant celui-ci, le CNDH estime qu'il traduit l'unité des aspirations des jeunes à travers le monde en faveur de la dignité, de l'égalité, d'une bonne éducation, d'un travail décent et d'une participation active à la vie publique, malgré la diversité de leurs situations sociales, économiques et culturelles».

À travers cette lecture, le CNDH rappelle ainsi que les aspirations de la jeunesse, malgré la diversité des contextes nationaux et sociaux, convergent autour de mêmes attentes fondamentales : accéder à une éducation de qualité, disposer d'opportunités économiques, participer aux décisions qui concernent leur avenir et bénéficier d'un environnement garantissant leurs droits et leur dignité.

Pour l'Algérie, la prochaine étape consiste, dès lors, à consolider les mécanismes existants et à renforcer leur traduction concrète dans la vie quotidienne des jeunes. Entre formation, emploi, entrepreneuriat, innovation et participation citoyenne, l'objectif affiché est de faire de la jeunesse non seulement une catégorie à accompagner, mais un véritable partenaire du développement national.

G. Salah Eddine

VENTE DE PNEUS EN LIGNE : NAFTAL MET EN GARDE

La société Naftal a publié, mardi dernier, un communiqué dans lequel elle met en garde contre certaines pages électroniques utilisant son nom frauduleusement pour la vente de pneus. Naftal a affirmé, en effet, qu'un certain nombre de plateformes et de pages électroniques utilisent son nom et son logo sans autorisation et prétendent recevoir des demandes d'achat de pneus de la marque «Continental» au nom de la société. Elle a souligné que la seule plateforme officielle approuvée par l'entreprise est : e-mahata.naftal.dz.



La société a également précisé que le paiement ne se fait pas à l'avance, via des comptes ou des

transferts d'argent. Le versement, a-t-elle ajouté, se fait exclusivement par carte Edahabia ou carte bancaire, et ce, lorsque le client est invité à retirer les pneus dans les centres Naftal concernés.

SIGNALER LES PAGES SUSPECTES
Naftal a, par ailleurs, conseillé aux citoyens de ne pas interagir avec des liens ou des pages provenant de sources

inconnues et de toujours vérifier l'exactitude des informations uniquement via les canaux officiels de l'entreprise. L'entreprise a également appelé à signaler toute page ou plateforme suspecte usurpant le nom de Naftal, via l'adresse e-mail de la page officielle de l'entreprise, ou en appelant le 3305 du centre de contact. Elle a, en outre, indiqué qu'elle se réserve le droit de prendre toutes les mesures légales nécessaires contre les entités qui exploitent le nom et la marque de Naftal à des fins frauduleuses.

R. N.

FONCIER TOURISTIQUE ACCÉLÉRER LES PROJETS ET SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a présidé, mardi dernier, une réunion de coordination consacrée à l'assainissement, à la sécurisation et à la valorisation du foncier touristique dans les wilayas de Jijel, Skikda et Oran, a indiqué un communiqué du ministère.

Tenue au siège du ministère, en présence d'un représentant du wali de Jijel, du directeur général de l'Agence nationale du foncier touristique (ANFT), ainsi que des directeurs du Tourisme et de l'Artisanat des wilayas concernées, cette rencontre a porté principalement sur le suivi du dossier de «l'assainissement du foncier touristique et de son aménagement en vue de soutenir l'investissement touristique dans les wilayas concernées».

L'enjeu est de constituer un véritable portefeuille de terrains mobilisables pour les investisseurs, alors que le développement de l'offre touristique demeure étroitement lié à la disponibilité d'assiettes foncières clairement identifiées, juridiquement sécurisées et techniquement aménagées.

La démarche engagée par le ministère s'inscrit ainsi dans les efforts visant à «valoriser le patrimoine foncier et à le mettre à la disposition de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAP), pour la réalisation de projets d'investissement contribuant au développement du tourisme et au développement local».

Au cours de la réunion, Houria Meddahi a insisté sur la nécessité de clarifier la situation des Zones d'expansion touristique (ZET), dont certaines restent confrontées à des contraintes juridiques, administratives ou liées à l'évolution de l'occupation des sols.

La ministre a affirmé que «l'opération d'assainissement permettra de mobiliser des Zones d'expansion touristique (ZET) aménagées et exemptes de contraintes, pour inclure



exclusivement les propriétés privées de l'Etat». Cette opération doit également permettre de «régulariser la situation des projets publics et privés réalisés à l'intérieur de ces zones».

Une régularisation qui apparaît déterminante pour disposer d'une cartographie foncière plus fiable et éviter que des terrains, théoriquement destinés au développement touristique, ne restent bloqués par des situations administratives ou par des changements intervenus au fil des années.

Dans cette perspective, la ministre a donné plusieurs instructions portant, notamment sur «l'élaboration de rapports précis et documentés sur les zones ayant perdu leur vocation touristique, que ce soit en raison de l'extension urbaine, de la réalisation de projets ou de l'affectation de superficies forestières et agricoles, ainsi que le recours à des données actualisées et documentées combinant les Plans d'aménagement touristique (PAT), le plan cadastral et les documents techniques, avec la réalisation régulière de constats sur le terrain».

L'objectif est donc de rapprocher les documents administratifs de la réalité du terrain.

DES TERRAINS ACCESSIBLES AUX INVESTISSEURS

La question des Plans d'aménagement

touristique (PAT) a également occupé une place importante dans les échanges. Houria Meddahi a appelé à «la nécessité de les finaliser dans les délais impartis», tout en faisant de «l'assainissement du foncier touristique, afin de constituer un portefeuille foncier exempt de contraintes juridiques et techniques, permettant de mettre des assiettes foncières à la disposition des investisseurs, ce qui contribuera à accélérer la réalisation des projets, à créer des emplois et à soutenir le développement local», une priorité.

La mobilisation du foncier s'accompagne également d'un impératif de protection.

La ministre a insisté sur «la protection du foncier touristique, à travers l'activation du suivi périodique sur le terrain et du contrôle, avec la notification des services concernés de tout dépassement constaté sur le terrain, ainsi que l'accélération de l'opération de bornage des Zones d'expansion touristique, afin de renforcer la protection du foncier touristique, en particulier, et des ZET, en général».

Pour assurer la cohérence de cette démarche, la ministre a également appelé à «renforcer la coordination sur le terrain entre les directions du Tourisme, les services des Domaines, la Conservation foncière et les autorités locales, en vue de lever l'ensemble des contraintes et de régulariser les situations en suspens, tout en

établissant un bilan périodique étayé par des données chiffrées».

Le choix de Jijel, Skikda et Oran illustre, par ailleurs, l'importance accordée aux territoires disposant d'un potentiel touristique significatif. Ces wilayas concentrent des atouts naturels et territoriaux susceptibles de soutenir différents segments du tourisme, notamment balnéaire, familial et de loisirs.

À l'issue de la réunion, M^{me} Meddahi s'est félicitée de la dynamique touristique enregistrée et a insisté sur «la nécessité d'intensifier les efforts en vue de développer le tourisme intérieur et d'attirer les familles algériennes, au regard des atouts remarquables dont disposent les différentes wilayas du pays».

Elle a également adressé ses remerciements aux walis, aux autorités locales et aux services de sécurité, pour «leurs efforts constants dans l'accompagnement des projets touristiques et la création des meilleures conditions pour le confort des estivants, conformément à la vision des pouvoirs publics et aux orientations du secteur».

À travers cette démarche, le secteur du tourisme cherche ainsi à passer d'une logique de simple identification des potentialités foncières à une politique plus opérationnelle de mobilisation des terrains, de sécurisation juridique et d'accélération de l'investissement.

G. Salah Eddine

WILAYA D'ALGER

OUVERTURE DE LA 3^e ÉDITION DE L'EXPOSITION SUR LES DINOSAURES

L'Etablissement public de wilaya chargé de la gestion et de la promotion de l'Oued El-Harrach aménagé (ECOLOH) a ouvert, au public, la 3^e édition de l'exposition sur les dinosaures «Algerrasic Land», au Parc de la rive Ouest de l'embouchure de l'Oued El-Harrach, a indiqué un communiqué des services de la wilaya d'Alger.

«Ouvverte lundi dernier, à l'initiative de l'Etablissement "ECOLOH", l'exposition a vu une affluence exceptionnelle de familles et d'enfants, venus découvrir ses différents espaces et parcours, qui proposent aux visiteurs une immersion dans l'univers des dinosaures et leur permettent de découvrir leurs différentes espèces et caractéristiques, à travers de grandes figurines de dinosaures, accompagnées de panneaux explicatifs, ainsi qu'un espace retraçant l'histoire de ces créatures et leur évolution au fil des âges», souligne le communiqué.

Cette 3^e édition propose «un programme diversifié, alliant apprentissage et divertissement, à travers l'organisation d'activités éducatives et ludiques destinées aux enfants, outre l'aménagement d'espaces de détente dans le parc».

L'organisation de cette exposition intervient dans le cadre de «l'animation de la ville d'Alger durant la saison estivale, avec pour objectif de proposer des activités familiales, alliant loisirs et acquisition de connaissances, notamment durant l'été».



AMÉLIORATION DU SERVICE DE L'EAU POTABLE À AÏN DEFLA UN PROGRAMME D'URGENCE POUR ÉQUIPER LA WILAYA EN MATÉRIELS NÉCESSAIRES

Le ministre de l'Hydraulique, Lounes Bouzegza, a annoncé, mardi dernier, la mise en œuvre, au profit de la wilaya d'Aïn Defla, d'un programme d'urgence destiné à renforcer ses capacités hydrauliques, à travers la fourniture de pompes, de groupes électrogènes et de différents équipements nécessaires au fonctionnement des ouvrages, ainsi qu'à l'amélioration du service public de l'eau potable.



Lors d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Aïn Defla, M. Bouzegza a précisé, qu'à la demande des autorités locales, un programme d'urgence avait été validé, afin de doter la wilaya de pompes, de groupes électrogènes et de divers équipements indispensables. Cette opération vise, notamment à permettre une exploitation optimale des projets et infrastructures hydrauliques, déjà achevés, et à améliorer la régularité de l'alimentation en eau potable. Le ministre a insisté sur l'impératif de mettre en service, dans les meilleurs délais, les projets déjà réalisés, afin d'améliorer la qualité du service public de l'eau. Il a également appelé à accélérer l'achèvement des projets en cours, ainsi que la mise en œuvre des opérations programmées pour 2026. M. Bouzegza a, par ailleurs, souligné la nécessité d'améliorer la gestion du service public de l'eau, afin de maintenir un équilibre entre «production et consommation». Il a également insisté sur le renforcement des actions visant à lutter contre les différentes formes de gaspillage, notamment les fuites, les raccordements illicites et les dégradations affectant les réseaux. Le ministre a également encouragé la poursuite de la modernisation de «la gestion et de la transition numérique», tout en préconisant la mise en place d'un programme progressif de réhabilitation des

conduites et des réseaux vétustes. Cette démarche doit permettre d'améliorer leurs performances, de réduire les pertes et de valoriser, au mieux, les ressources et les infrastructures existantes.

RÉDUIRE LA PRESSION SUR LES RESSOURCES

Dans le domaine de l'irrigation agricole, le ministre a plaidé pour une transition progressive vers l'utilisation des eaux usées traitées, afin de contribuer à la préservation des ressources conventionnelles et à une utilisation plus rationnelle de l'eau. Il a également insisté sur la nécessité de renforcer la protection des barrages contre les différentes sources de pollution. Dans la commune de Khemis Miliana, accompagné du wali d'Aïn Defla, Aïssa Aziz Bouras, le ministre a inspecté le projet de station d'épuration. Il a donné des instructions, pour remédier aux retards enregistrés et prendre les mesures nécessaires à la relance de ce projet, compte tenu de son importance dans «l'amélioration des services d'assainissement, la protection de l'environnement et la préservation des ressources en eau, avec le potentiel de réutilisation des eaux usées traitées pour l'irrigation agricole et l'industrie». La visite ministérielle s'est également poursuivie, à travers plusieurs

communes de la wilaya, avec l'inspection et la mise en service de plusieurs projets destinés à renforcer et à sécuriser l'alimentation en eau potable. Dans la commune de Djelida, M. Bouzegza a présidé l'inauguration du projet d'approvisionnement en eau potable des zones d'El-Hemaied et d'El-Aouaïdia. L'opération comprend la réalisation de deux réservoirs d'une capacité de 300 m³ chacun, ainsi que la mise en place d'une station de pompage. Ces infrastructures doivent contribuer à consolider et à sécuriser l'alimentation en eau potable des habitants des deux zones. À Tiberkanine, le ministre a présidé la mise en service d'un projet destiné à renforcer et à sécuriser l'approvisionnement en eau potable, à partir du système du barrage d'Ouled Mellouk. Le projet comprend une canalisation de 12 kilomètres, un réservoir d'une capacité de 3.000 m³, ainsi qu'une station de pompage implantée dans la zone de Talbia, relevant de la commune d'El-Attaf. Cette infrastructure permettra de porter la production à 3.456 m³ par jour et d'améliorer la dotation quotidienne en eau potable par habitant, qui passera de 80 à 150 litres. Le projet vise également à améliorer la distribution en diversifiant les sources d'approvisionnement et en renforçant

ainsi la sécurité hydrique de la région. Dans la commune d'El-Attaf, le ministre a examiné le projet de rénovation du réseau de distribution d'eau potable. Celui-ci doit permettre d'améliorer les performances du réseau, de renforcer la qualité et la durabilité du service public de l'eau et de réduire les pertes liées aux fuites. Une opération qui devrait, à terme, contribuer à sécuriser davantage l'approvisionnement des habitants. Enfin, dans la commune de Tacheta Zougagha, un projet de renforcement et d'extension du réseau d'alimentation en eau potable a été mis en service. L'opération repose sur le pompage des eaux provenant de puits situés dans la zone de captage de la commune d'El-Abadia, sur une distance de 21 kilomètres. Elle comprend également la réalisation de quatre stations de pompage et de quatre réservoirs d'une capacité de 500 m³ chacun. À travers ces différentes opérations, la wilaya d'Aïn Defla cherche ainsi à renforcer la disponibilité de la ressource, mais aussi à améliorer la performance de ses réseaux. Une équation devenue centrale pour le secteur hydraulique : produire davantage ne suffit plus, il faut également mieux transporter, mieux gérer et, surtout, perdre moins d'eau avant qu'elle n'arrive au robinet.

Abir Menasria

ÉTAT DU RÉSEAU ROUTIER

LES WALIS ET LES AUTORITÉS LOCALES POURSUIVENT LEURS SORTIES SUR LE TERRAIN

Les walis et les autorités locales poursuivent leurs sorties sur le terrain, à travers les différentes wilayas du pays, afin de s'enquérir de près de l'état du réseau routier et de suivre les projets d'aménagement, d'entretien et de réhabilitation, conformément aux orientations du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a indiqué, hier, un communiqué du ministère. «Conformément aux orientations du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, visant à améliorer la qualité des services fournis aux citoyens, à renforcer la sécurité routière et à remédier efficacement aux insuffisances constatées sur le réseau routier local, les walis et les autorités locales poursuivent

leurs sorties sur le terrain, à travers les différentes wilayas du pays, afin de s'enquérir de près de l'état du réseau routier et de suivre les projets d'aménagement, d'entretien et de réhabilitation», a précisé la même source. Ces sorties portent sur «l'inspection de l'état des routes nationales et des chemins de wilaya et communaux, l'évaluation de l'avancement des travaux de réalisation des ouvrages d'art y afférents, le suivi des opérations de revêtement et de réhabilitation, ainsi que le traitement des points connaissant des difficultés de circulation, afin d'optimiser le réseau et de faciliter les déplacements», a détaillé le communiqué. Dans le cadre du renforcement de la sécurité routière et en application des orientations du

ministre, «les opérations d'enlèvement des ralentisseurs anarchiques et non conformes aux normes se poursuivent, avec leur remplacement, le cas échéant, par des ralentisseurs répondant aux normes techniques en vigueur, afin de garantir la sécurité des usagers de la route et de réduire les risques induits par les équipements non conformes», selon la même source. Ces opérations «s'inscrivent dans le cadre des efforts visant à renforcer le réseau routier, à améliorer sa praticabilité, à assurer la fluidité de la circulation et à désenclaver les zones isolées, en vue de faciliter les déplacements des citoyens et de soutenir la dynamique économique et le développement local», a conclu le communiqué.

APS

PRÉVUS ENTRE LA MI-AOÛT ET LE DÉBUT SEPTEMBRE À ALGER

L'ÉTÉ CULTUREL S'ANIME AU RYTHME DE CINQ FESTIVALS

Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé, avant-hier soir, la reprise de sa programmation culturelle nationale, avec le retour de cinq festivals qui se dérouleront, entre la mi-août et le début septembre, à Alger, Constantine, Tipasa et Sidi Bel Abbès.

Musique, patrimoine spirituel, création contemporaine et costumes traditionnels seront au cœur de cette programmation estivale, présentée comme une véritable vitrine de la diversité culturelle algérienne. «Ce programme offre une fresque complète de notre patrimoine, de notre identité et de notre création contemporaine», souligne le ministère.

À Alger, la 9^e édition du Festival culturel international «L'Été en musique» se tiendra, du 15 au 21 août, sur la promenade des Sablettes, côté Ouest. Sept soirées musicales sont au programme, avec une programmation placée sous le signe du métissage et de la rencontre entre les sonorités algériennes et celles venues d'ailleurs. L'accès à l'ensemble des spectacles sera gratuit. Organisée sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, en collaboration avec les services de la wilaya d'Alger, cette édition entend accompagner l'animation culturelle de la capitale durant la saison estivale et contribuer à la dynamisation de la vie citadine. Les organisateurs ambitionnent également de faire de la culture un «levier de cohésion sociale et de rayonnement culturel de la capitale». La direction artistique de cette édition, confiée au musicien, chef d'orchestre et arrangeur Amine Dehane, repose sur un croisement entre répertoire national, sonorités urbaines et tendances musicales internationales. Le «Village des artistes» accueillera, par ailleurs, une masterclass animée par Hakim Laadjal, autour des relations entre création musicale et intelligence artificielle, ouvrant ainsi le Festival sur les nouvelles technologies et les mutations du processus créatif.

LE PATRIMOINE SPIRITUEL À L'HONNEUR

À Constantine, le Festival culturel national des Aïssaoua revient pour sa 15^e édition, du 26 au 30 août, sous le thème «Aïssaoua : un patrimoine qui nous rassemble, une culture qui nous unit». La manifestation proposera un programme mêlant soirées artistiques, spectacles de proximité, conférences et sessions de dhikr. Cette édition s'inscrit dans une approche visant à mettre en valeur les dimensions culturelles et spirituelles du patrimoine Aïssaoua, tout en favorisant sa transmission et sa valorisation auprès du public. À



lumière la richesse et la diversité des formes vestimentaires traditionnelles algériennes, tout en s'intéressant à leur évolution et à leur adaptation aux pratiques contemporaines. Au-delà de la dimension esthétique, le Festival entend ainsi souligner le rôle du costume traditionnel comme élément de transmission de l'identité et de la mémoire culturelle.

LE RAÏ CLÔTURERA LA PROGRAMMATION

Le cycle des

manifestations estivales s'achèvera à Sidi Bel Abbès, avec la 15^e édition du Festival culturel national de la chanson Raï, prévue du 31 août au 3 septembre. La manifestation conservera ainsi sa vocation nationale, alors que le Festival international du raï, créé récemment, se tiendra, pour sa part, à Oran. À travers ces cinq rendez-vous, le ministère de la Culture et des Arts entend proposer une programmation couvrant plusieurs expressions du patrimoine et de la création algérienne. De la musique actuelle au raï, du patrimoine Aïssaoua au costume traditionnel, en passant par les nouvelles expériences musicales et l'intelligence artificielle, cette saison festivalière entend conjuguer valorisation du patrimoine, création contemporaine et animation culturelle des territoires.

R. C.

travers cette programmation, le Festival entend rappeler la place de ce patrimoine dans l'identité culturelle nationale et dans la mémoire collective. À Tipasa, les musiques vivantes, notamment les expressions populaires et urbaines, seront à l'honneur à l'occasion de la 6^e édition du Festival culturel national de musique actuelle, prévue du 27 au 30 août, au port de Tipasa. Quatre soirées de concerts investiront ce cadre chargé d'histoire et ouvert sur la Méditerranée.

Le ministère souligne que ce rendez-vous donnera à la musique contemporaine un espace d'expression et de création, en mettant en avant une Algérie «dynamique, ambitieuse et audacieuse». Le choix du port de Tipasa vise également à créer un dialogue entre patrimoine, territoire et création musicale contemporaine,

dans une démarche où le patrimoine se prolonge vers de nouvelles formes d'expression.

LE COSTUME TRADITIONNEL, MARQUEUR D'IDENTITÉ

Le patrimoine matériel et immatériel occupera également une place centrale dans cette programmation avec la 8^e édition du Festival culturel national du costume traditionnel algérien, prévue à Alger, du 29 août au 1^{er} septembre, au Centre des arts et de la culture du Palais des Raïs (Bastion 23). Placée sous le thème «La Djebba et la Blouza... créations esthétiques pour une identité authentique», cette édition réunira chercheurs, designers, artisans, artistes et acteurs du patrimoine. Expositions, journées d'étude, ateliers, concours, défilés de mode et concerts sont prévus au programme. La manifestation permettra, notamment de mettre en

RETROUVEZ VOTRE EDITION PAPIER CHEZ LES BURALISTES
LE PDF SUR NOTRE SITE : alger16.dz

www.alger16.dz
Alger16 le quotidien

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITÉ

SCAN ME

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

CHAM 2023
**QUE LA FÊTE SOIT BELLE,
QUE LA FÊTE COMMENCE !**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
A INAUGURÉ L'HÔPITAL
SPÉCIALISÉ MÈRE
ET ENFANT DE L'ARMÉE

**LA VOIE EMPRUNTÉE
PAR NOS HÉROS
VERS LA VICTOIRE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DEMAIN À L'ANP
**LA FIERTÉ
DE L'ALGÉRIE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DES RÉPONSES
ATTENDUES
AVANT FIN JUILLET

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LE DRAMATISME
C'EST LA RENTRÉE !

**« PARDONNE-NOUS,
GHAZA »**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

**« LA PAIX
PAR LE
RESPECT
MUTUEL »**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

**LES ALGÉRIENS ÉTAIENT
AU RENDEZ-VOUS**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS

FATIGUE AU QUOTIDIEN :

COMPRENDRE SES CAUSES ET RETROUVER DURABLEMENT DE L'ÉNERGIE



Dans notre société moderne trépidante, la fatigue au quotidien est devenue une réalité omniprésente pour de nombreuses personnes. Du lever au coucher, nous sommes souvent pris dans un tourbillon d'activités incessantes, confrontés à des exigences professionnelles, familiales et sociales qui semblent ne jamais prendre fin. Cette fatigue, tant physique que mentale, peut peser lourdement sur notre qualité de vie, compromettant notre capacité à fonctionner efficacement et à

profiter pleinement de chaque journée. Comprendre les causes sous-jacentes de cette fatigue chronique et explorer des stratégies pour y remédier devient essentiel pour restaurer notre bien-être et retrouver une énergie durable.

FAIRE DU SPORT RÉGULIÈREMENT

L'activité physique régulière permet d'améliorer le sommeil. En effet, les personnes fatiguées sont nombreuses à souffrir de troubles du sommeil. Pour moins ressentir les effets de la fatigue, il est donc

conseillé de faire du sport. Vous pouvez par exemple marcher 30 minutes par jour et pratiquer une activité physique plus intense 2 fois par semaine.

ADOPTER UNE ALIMENTATION ÉQUILIBRÉE

Le contenu de votre assiette peut avoir des nombreux impacts, et notamment sur la fatigue. Les chercheurs de Harvard recommandent ainsi une alimentation principalement composée d'aliments à index glycémique bas afin d'éviter le fameux "pic de fatigue" dû à la consommation d'aliments à IG élevée. Sachez que les aliments pauvres en vitamines et en nutriments favorisent la fatigue. Au contraire, mieux vaut miser sur une alimentation riche en nutriments pour avoir la pêche : fruits et légumes, poissons, oeufs, féculents, oléagineux, produits laitiers et "super-aliments" type spiruline, graines de chia, curcuma ou encore grenade.

ATTENTION À LA DÉSHYDRATATION

On n'y pense pas forcément mais sachez que l'un des symptômes de la déshydratation est la fatigue. Si vous ne buvez pas assez d'eau dans la journée, il est donc normal de ressentir un coup de pompe. Pour éviter

de piquer du nez, on suit les recommandations officielles : 1,5L d'eau par jour.

APPRENDRE À MIEUX GÉRER SON STRESS

Le stress génère une importante fatigue mentale. Ainsi, apprendre à mieux le gérer, les experts d'Harvard préconisent de pratiquer -au choix- le yoga, le tai-chi, la méditation ou encore la cohérence cardiaque. Ces méthodes de relaxation sont très efficaces pour apprendre à réguler ses émotions et éviter ainsi le coup de fatigue dès le début de la semaine !

LE MANQUE DE SOMMEIL ADÉQUAT

Dans une société où le rythme de vie est souvent effréné, de nombreuses personnes sacrifient leur temps de sommeil pour répondre à d'autres obligations ou simplement pour s'adonner à des activités de loisirs. Le sommeil est essentiel pour la récupération physique et mentale, et un déficit chronique de sommeil peut entraîner une fatigue persistante, une diminution de la concentration, une irritabilité accrue et même des problèmes de santé à long terme. En priorisant un sommeil de qualité et en respectant des horaires de sommeil réguliers, il est possible de réduire considérablement les effets néfastes de la fatigue quotidienne.

NUMÉROS UTILES

URGENCES ET SÉCURITÉ

SAMU
021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU BEN AKNOUN
021.91.21.63

CHU BENI MESSOUS
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

DÉPANNAGE GAZ
021.68.44.00

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ
021.68.55.00

SERVICE DES EAUX
021.58.32.32/
58.37.37

PROTECTION CIVILE
021.61.00.17

SÛRETÉ DE WILAYA
021.63.80.62

GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT HOUARI BOUMEDIENE
021.54.15.15

AIR ALGÉRIE (RÉSERVATION)
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV
021.42.33.11/12

SNTF
021.76.83.65/
73.83.67

SNTR
021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazaïr
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
621.68.52.10/17



Pour vos petites annonces: **UN SEUL JOURNAL**

Les petites annonces
sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations...
à **300 DA** seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Coeur, Alger

020 10 23 68



www.alger16.dz



Alger16, Le quotidien du Grand Public

LA SÉLECTION FÉMININE ALGÉRIENNE DE FOOTBALL AU MONDIAL

UNE PREMIÈRE HISTORIQUE

De la naissance de la sélection féminine algérienne à la qualification historique pour la Coupe du monde-2027, près de trois décennies d'attente, de combat et de progression.

L'histoire de la sélection féminine algérienne de football vient de franchir un cap majeur. Après près de trois décennies d'existence, les «Vertes» ont décroché, pour la première fois de leur histoire, une qualification pour la phase finale de la Coupe du monde. Une première qui restera comme l'un des plus grands accomplissements du football féminin algérien.

Cette qualification pour le Mondial-2027 au Brésil constitue l'aboutissement d'un long processus entamé à la fin des années 1990, lorsque le football féminin algérien cherchait encore à se structurer et à s'imposer dans un paysage sportif largement dominé par le football masculin.

1998, NAISSANCE D'UNE SÉLECTION

La sélection nationale féminine algérienne voit officiellement le jour en 1998, dans un contexte où la pratique du football féminin demeure encore embryonnaire dans le pays. Parmi les pionnières figure Naïma Laouadi, qui a joué un rôle important dans les débuts de la discipline et de l'équipe nationale. Ces premières joueuses ont contribué à poser les fondations d'une sélection appelée à évoluer progressivement sur la scène continentale. Les débuts sont difficiles. Les moyens sont limités, la pratique féminine reste à développer et la sélection peine naturellement à rivaliser avec les nations africaines déjà installées au plus haut niveau.

Mais une première génération ouvre la voie.

2004, PREMIÈRE APPARITION À LA CAN

Six ans après sa création, l'Algérie découvre pour la première fois la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations féminine, en 2004.

Cette participation marque une étape essentielle. Pour la première fois, les Algériennes se retrouvent au rendez-vous continental aux côtés des grandes nations africaines.

L'apprentissage est difficile, mais cette première présence permet à la sélection de s'inscrire durablement dans le paysage du



football féminin africain. L'Algérie participe ensuite aux éditions de 2006, 2010, 2014 et 2018. Mais pendant longtemps, la CAN reste un plafond de verre : les Vertes ne parviennent pas à franchir la phase de groupes. À plusieurs reprises, la sélection montre des qualités et signe des performances encourageantes, sans parvenir à prolonger son aventure dans la compétition.

UNE LONGUE PÉRIODE ENTRE ESPOIRS ET DÉCEPTIONS

Au fil des années, le football féminin algérien connaît des périodes de progression mais également des interruptions et des absences de la scène continentale.

La sélection manque notamment plusieurs éditions de la CAN avant de retrouver progressivement une certaine régularité. Cette période est pourtant fondamentale. Elle permet à plusieurs générations de joueuses d'accumuler de l'expérience, tandis que le football féminin continue de se développer en Algérie.

Les joueuses qui portent aujourd'hui le maillot national bénéficient ainsi du travail effectué par celles qui les ont précédées. Car derrière cette première qualification mondiale se trouve une histoire faite de plusieurs générations.

PREMIER TOURNANT : ATTEINDRE ENFIN LES QUARTS DE FINALE

Il faudra attendre l'édition 2024, disputée au Maroc en 2025, pour voir les Vertes franchir pour la première fois un obstacle qui leur résistait depuis leurs débuts.

L'Algérie atteint alors les quarts de finale de la CAN, une première dans son histoire. Cette performance représente bien plus qu'un simple résultat sportif. Après plusieurs participations à la compétition continentale sans parvenir à sortir de la phase de groupes, la sélection démontre qu'elle est désormais capable de rivaliser avec les meilleures équipes africaines.

Un nouveau statut commence alors à se dessiner. L'Algérie n'est plus seulement une équipe en construction. Elle devient une sélection capable de viser plus haut.

UNE AMBITION NOUVELLE AVEC FARID BENSTITI

Cette progression s'inscrit également dans le travail réalisé sous la direction de Farid Benstiti. Le sélectionneur national contribue à installer une nouvelle dynamique autour des Vertes, avec un groupe mêlant expérience et jeunesse, et une ambition clairement affichée sur la scène africaine.

La qualification pour la CAN-2026 confirme cette évolution.

L'équipe algérienne aborde alors la compétition avec un objectif différent : ne plus simplement participer, mais franchir de nouveaux paliers.

2026, L'ANNÉE DU GRAND SAUT

La CAN-2026 marque finalement l'entrée du football féminin algérien dans une nouvelle dimension.

En atteignant les demi-finales, l'Algérie obtient surtout ce qu'aucune génération précédente n'avait réussi à décrocher : une qualification pour la Coupe du monde féminine.

Le rendez-vous est fixé au Brésil en 2027. Pour la première fois, le drapeau algérien figurera parmi les nations engagées dans la plus prestigieuse compétition mondiale du football féminin.

Cette qualification est d'autant plus symbolique qu'elle intervient après un parcours de près de trente ans.

UNE PREMIÈRE QUI APPARTIENT À TOUTES LES GÉNÉRATIONS

Cette qualification mondiale ne doit donc pas être considérée comme le seul accomplissement d'une génération.

Elle appartient aussi aux pionnières qui ont porté les premières le maillot national, aux joueuses qui ont participé aux premières CAN, à celles qui ont connu les éliminations précoces, aux générations qui ont entretenu la flamme malgré les difficultés et à celles qui ont finalement réussi à franchir les obstacles. Chaque époque a apporté sa pierre à l'édifice. Les pionnières ont créé la sélection. Les générations suivantes l'ont installée dans le football africain. Celles des dernières années ont franchi les premiers grands paliers.

Et la génération actuelle vient d'ouvrir la porte du football mondial.

LE MONDE, ENFIN

Près de trente ans après la création de la sélection féminine algérienne, les

«Vertes» ont donc atteint un territoire encore inexploré.

L'Algérie disputera, en 2027, sa toute première Coupe du monde féminine. Cette qualification constitue une première historique pour le football féminin national, mais aussi le symbole d'une évolution profonde : celle d'une discipline longtemps considérée comme marginale et qui s'est progressivement imposée jusqu'à atteindre la plus grande scène internationale.

Des premiers pas de 1998 au Mondial brésilien de 2027, l'histoire des Vertes est celle d'une longue conquête.

Une conquête commencée par quelques pionnières, poursuivie par plusieurs générations et couronnée aujourd'hui par une première mondiale : l'Algérie est enfin au Mondial.

LES FÉLICITATIONS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Cette qualification historique a également suscité une vague de félicitations en Algérie. À leur tête, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a toujours tenu à saluer les performances des sportifs algériens, toutes disciplines confondues, et à encourager celles et ceux qui portent les couleurs nationales sur les scènes continentale et internationale.

À chaque victoire, à chaque exploit, le chef de l'État a régulièrement tenu à adresser ses félicitations aux athlètes et aux équipes nationales, mettant en avant leurs efforts, leur détermination et leur capacité à représenter dignement l'Algérie. Ces marques de reconnaissance s'accompagnent également, à l'occasion des grands succès, de cérémonies en l'honneur des champions et des championnes, autant de gestes qui témoignent de l'importance accordée au sport et à ses représentants.

La qualification historique des «Vertes» pour la Coupe du monde-2027 s'inscrit pleinement dans cette dynamique. Elle constitue une immense fierté pour le football féminin algérien et pour tout le pays.

Des premières pionnières de 1998 à la génération qui vient d'ouvrir les portes du Mondial, le chemin aura été long. Le soutien et les encouragements dont bénéficient aujourd'hui les sportives algériennes constituent aussi un signal fort pour les nouvelles générations appelées à prendre le relais.

À travers cette qualification, les Vertes n'ont pas seulement écrit une nouvelle page de leur propre histoire : elles ont ouvert un nouveau chapitre pour le sport féminin algérien. Et au bout de près de trois décennies d'attente, le rêve mondial est enfin devenu réalité.

Alger 16

CAN FÉMININE 2026

LE MALAWI ÉLIMINE L'ALGÉRIE ET FILE EN FINALE (3-1)

L'aventure s'arrête dans le carré d'as pour la sélection nationale féminine. Hier, les Vertes se sont inclinées (1-3) en demi-finale de la Coupe d'Afrique des Nations face au Malawi, la surprise du tournoi.

Au terme d'un choc intense et à rebondissements, le parcours de l'équipe entraînée par Farid Benstiti prend fin aux portes de la finale, au terme d'un match rapidement conditionné par les décisions arbitrales.

En effet, dès l'entame du match, l'Algérie tente d'imposer son rythme, mais la rencontre bascule brutalement à la 22e minute de jeu. L'expulsion directe de Morgane Belkhir, sanctionnée d'un carton rouge, suscite immédiatement une vive polémique sur le terrain comme sur les bancs. Jugée particulièrement sévère par le clan algérien, cette décision fait basculer la dynamique de la partie et contraint les Vertes à évoluer en infériorité

numérique durant plus de vingt minutes. Le Malawi profite sans attendre de cet avantage numérique. À la 33e minute, l'inévitable Tabitha Chawinga débloque la situation en trompant la vigilante portière Chloé N'Gazi (0-1). Assommées, les Algériennes concèdent le break dans le temps additionnel de la première période sur un coup de boutoir de Temwa Chawinga (45+1, 0-2). La fin du premier acte s'emballe et la parité numérique est rétablie à la 45+8 minute après l'expulsion de la Malawite Kadzere pour un second avertissement.

UN SURSAUT D'ORGUEIL INSUFFISANT

De retour des vestiaires à dix contre dix, les Vertes affichent un visage bien plus conquérant. À la 60e minute, Adjabi redonne espoir aux fennecs (1-2). L'Algérie pousse alors pour accrocher la prolongation, mais se découvre.

Sur un bon mouvement à la 76e minute, Tabitha Chawinga inscrit un doublé personnel et scelle définitivement le sort de la rencontre (1-3). Une défaite amère, mais un bilan historique. Si l'amertume domine au coup de sifflet final en raison du scénario et de la controverse arbitrale du début de match, le bilan global de cette campagne africaine reste exceptionnel. Il s'agit tout simplement de la meilleure performance de l'histoire du football féminin algérien lors d'une phase finale de la CAN.

Surtout, cette présence dans le dernier carré permet aux Vertes de valider officiellement leur billet pour la prochaine Coupe du Monde féminine au Brésil. Une première qualification historique dans la compétition reine qui marque un tournant majeur pour la discipline en Algérie.

G. S. E.

BASKET-BALL / NBA

LES WARRIORS TOUJOURS CONVAINCUS QUE STEPHEN CURRY TERMINERA SA CARRIÈRE À GOLDEN STATE



Stephen Curry abordera la saison prochaine avec un salaire de 62,6 millions de dollars, faisant de lui le joueur le mieux payé de NBA. Cette saison sera également la dernière de son contrat actuel, alors qu'il pourra négocier une prolongation à partir du 29 août.

Golden State pourrait lui offrir deux années supplémentaires pour environ 136,7 millions de dollars. Une perspective qui semble naturelle pour Mike Dunleavy Jr. Le manager général des Warriors reste persuadé que le meneur de 38 ans souhaite terminer sa carrière dans la franchise. Selon le dirigeant, Curry n'a jamais laissé entendre qu'il avait changé

d'avis sur cette volonté exprimée depuis plusieurs années. Dunleavy se montre donc confiant quant à la poursuite de l'aventure, tout en rappelant que la décision finale appartiendra au joueur. Cette situation intervient toutefois dans un contexte sportif beaucoup plus incertain. Depuis leur dernier titre remporté en 2022, les Warriors n'ont gagné que deux séries de playoffs et ont même manqué la phase finale à deux reprises.

L'intersaison n'a pas non plus permis à Golden State de renforcer considérablement son effectif. La franchise a prolongé plusieurs cadres, dont Draymond Green, mais n'a pas réussi à attirer de gros agents libres ni à réaliser les échanges espérés. Le dossier LeBron James, notamment, n'a

pas abouti. À cela s'ajoutent les incertitudes physiques autour de Kristaps Porzingis, tandis que Jimmy Butler et Moses Moody, lourdement touchés, ne devraient pas retrouver les parquets avant 2027. Dans ces conditions, les ambitions des Warriors restent mesurées, avec une qualification en playoffs comme principal objectif. Malgré les interrogations entourant l'avenir sportif de la franchise, Mike Dunleavy Jr. reste catégorique sur les intentions de Curry. Le GM estime que deux choses demeurent inchangées : la superstar veut continuer à gagner et souhaite terminer sa carrière sous le maillot de Golden State. Des convictions qui, selon lui, ne devraient pas évoluer au cours de la prochaine saison.

A. Amine

APRÈS L'ÉCHEC DU DOSSIER RODRI

Le Real Madrid vise Zubimendi

Le Real Madrid a jeté son dévolu sur une nouvelle cible du marché des transferts, après l'échec de ses tentatives pour recruter Rodri, la star de Manchester City, qui a préféré rejoindre le Barça cette saison. La demande de l'entraîneur du Real Madrid, José Mourinho, de recruter un milieu de terrain a poussé le président du club, Florentino Pérez, à envisager un nom familier : Martin Zubimendi, la star d'Arsenal, selon le journal *Sport*. Plusieurs rapports de presse anglais ont indiqué que le recrutement, par Arsenal, du Brésilien Bruno Guimarães pourrait réduire les chances de voir Zubimendi apparaître avec le club londonien la saison prochaine, si bien que le club n'exclut pas son départ.

Malgré son importance dans les plans de l'entraîneur Mikel Arteta la saison passée, où il a participé à tous les matchs de Premier League avec le club londonien, le club ne souhaite pas voir la valeur marchande du joueur baisser en raison d'un manque de temps de jeu. En réalité, le joueur espagnol avait déjà perdu son rôle prépondérant, en fin de saison, au point qu'il n'a pas été titulaire lors de la finale de la Ligue des champions.

De plus, Arsenal a besoin de vendre certains joueurs afin de dégager la souplesse financière nécessaire pour continuer à renforcer l'effectif à des postes vitaux, comme celui d'ailier gauche. C'est ici que le nom du Real Madrid ressortit : le club madrilène avait en effet manifesté son intérêt pour le milieu de terrain basque l'été dernier, avant que ce dernier ne rejoigne Arsenal en provenance de la Real Sociedad pour environ 60 millions d'euros.

Zubimendi relèverait nettement le niveau d'ambition du club madrilène, notamment lors de la phase de possession du ballon. En outre, Florentino Pérez pourrait réussir à compenser le transfert manqué de Rodri, après que ce dernier a préféré rejoindre le Barça, plutôt que le Real.

Toutefois, l'arrivée du milieu de terrain âgé de 27 ans dépend d'un accord à trouver avec Arsenal, ainsi que du départ de l'un des joueurs madrilènes, étant donné que toutes les places dans l'effectif de l'équipe première sont actuellement occupées.



TENNIS

Rybakina rejoint Gauff en demi-finale à Toronto

La N 4 mondiale Coco Gauff a profité du forfait de la Suissesse Belinda Bencic (14^e) pour rejoindre les demi-finales du WTA 1000 de Toronto, où elle se mesurera à Elena Rybakina (2^e), qui s'est défaite non sans mal de Naomi Osaka (13^e).

La Kazakhstanaïse a lâché la première manche 4-6 face à la Japonaise avant de remporter la deuxième au tie break 7-6 (7/5) et de conclure 6-4. Malgré six double fautes, elle a pu se reposer sur son service, avec 13 aces.

«Très heureuse. C'était vraiment un match difficile», a résumé la joueuse de 27 ans.

«Quelques erreurs dans le premier set, un mauvais départ. C'était vraiment une partie difficile mais je suis heureuse de l'avoir renversée. Je ne sais toujours pas comment mais je pense que mon service m'a aidée un peu.» La vainqueur du dernier Open d'Australie sera opposée à l'Américaine Coco Gauff, qui a passé les quarts sans effort à la faveur du forfait de Belinda Bencic, touchée à la hanche et qui sera également forfait pour l'US Open, l'ultime tournoi du Grand Chelem de la saison fin août. «Je suis vraiment désolée de ne pas pouvoir jouer», a réagi Bencic dans un communiqué. «J'ai tout essayé pour être prête. Je suis impatiente de faire mon retour à Toronto la prochaine fois».

Gauff et Rybakina ne se sont rencontrées qu'une fois, pour un succès de l'Américaine en 2022, déjà à Toronto. «C'est une battante», a dit Rybakina à propos de sa future adversaire de 22 ans. «Je vais sans aucun doute devoir être énergique et bien servir». L'autre demi-finale opposera la Polonaise Iga Swiatek (8^e) à l'Ukrainienne Elena Svitolina (9^e). L'ancienne N 1 mondiale Swiatek a éliminé en quart la Russe Diana Shnaider, dont la compatriote Ekaterina Alexandrova, qui avait fait tomber

l'actuelle N 1 Aryna Sabalenka, a subi la loi de Svitolina.



USM ALGER : CONFLIT CLOS ENTRE LE JOUEUR ET LA DIRECTION DU CLUB

MAHROUZ S'EXCUSE ET RÉINTÈGRE LE GROUPE À TABARKA

Après plusieurs jours de bouderie, voir des semaines de bras de fer entre le joueur et la direction de l'USMA, Rayane Mahrouz a enfin réintégré ses coéquipiers qu'il a rejoint, avant-hier mardi, en Tunisie.

Au bonheur du staff technique usmiste et des fans, le feuilleton Mahrouz a donc connu un dénouement heureux, en cette fin de semaine. Tout est bien qui finit bien, comme dirait l'autre. Mahrouz est de nouveau avec ses camarades Rouge et Noir, et il n'ira finalement nulle part. Le joueur est à Tabarka, pour enfin lancer sa préparation d'intersaison avec l'équipe. D'ailleurs, aussitôt arrivé mardi à Tabarka,

MC ALGER : EN PRÉVISION DE SON MATCH SAMEDI CONTRE AL-SADD À DOHA

Le MC Alger depuis hier au Qatar

Le Mouloudia d'Alger a repris l'avion, hier, destination : le Qatar, cette fois, en prévision de son match contre Al-Sadd, prévu, après demain samedi, au stade Jassim Bin Hamad, à Doha. La rencontre rentre dans le cadre de la suite de la préparation des deux équipes en vue de la saison 2026 - 2027. Précédemment, le club champion d'Algérie en titre avait indiqué que cette confrontation a été retenue, suite à l'invitation officielle qui lui avait été adressée par la direction d'Al-Sadd. Les initiateurs du projet ont visiblement voulu donner une autre dimension au rendez-vous, en lui réservant un caractère protocolaire singulier, en baptisant le match de «Coupe sportive des hommes libres». C'est aussi là une démarche, explique le MCA, à travers un communiqué, qui vise également à renforcer les liens de coopération entre les deux équipes. Lors de leur stage en Autriche, les protégés de l'entraîneur tunisien Khaled Ben Yahia ont déjà livré trois matchs amicaux. D'abord un nul (1 - 1) contre les Sud-Africains de Mamelodi Sundowns, puis une victoire (2 - 0) face à Benzema et ses coéquipiers d'Al-Hilal saoudi, et enfin une défaite (3 - 1), contre l'autre club saoudien d'Al-Shabab. Entre temps, la délégation mouloudienne avait regagné Alger, la semaine dernière, avant de reprendre les entraînements, samedi dernier, au centre de Zéralda, après des jours de repos accordés aux joueurs. A signaler que, pour ce dernier déplacement en terre qatari, le gardien Alexis Guendouz n'a évidemment pas été du voyage, puisqu'il a rejoint officiellement sa nouvelle équipe, la JSK encore en stage en Tunisie. Rappelons que dans ce registre des départs et arrivés, le MCA a enregistré, pour le moment, quatre nouvelles recrues, à savoir Kohili et Islam Abdelkader, du Paradou AC, Mehdaoui, en provenance de l'Olympique Akbou, et Konaté, de l'US Chaouia. Et leur participation au match de ce samedi ne tient qu'au choix du coach Benyahia. Ce qui n'est pas le cas pour les Menzala et Benkhemassa qui poursuivent leurs convalescences, suite à leurs blessures contractées lors du stage d'Autriche.

D. C.

il a repris les entraînements avec ses coéquipiers le jour même. Parallèlement, à travers une vidéo postée sur les réseaux officiels du club, Mahrouz a officiellement déclaré qu'il est finalement restant à l'USMA, tout en présentant ses excuses au club. Visiblement, c'était là une condition que lui aurait exigé ses employeurs pour passer l'éponge sur cette affaire qui a failli arriver à un point de non retour. «Aujourd'hui (avant-hier ndr) j'ai rejoint l'équipe en stage ici à Tabarka. Je suis là pour éclaircir sur ma situation. Tout d'abord je présente mes excuses à nos supporters, à mes coéquipiers, au staff technique, et à la direction. J'avais des problèmes familiaux, privés, et ça a pesé chez moi dans mes prises de décisions», déclare le joueur. «Ca s'est répercuté négativement sur ma relation avec l'administration du club depuis maintenant trois à quatre mois. On aurait pu solutionner le problème sans faire de vagues, mais... l'essentiel que le différent est désormais aplani. Je ne me suis jamais pris contre l'équipe, je suis conscient que c'est ce club qui m'a aidé à me faire un nom. C'est ici que j'ai fait toutes mes classes, des catégories jeunes jusqu'à l'équipe professionnelle, et je ne suis pas quelqu'un qui va renier tout ça», a ajouté Rayane Mahrouz. Dans son speech, ce dernier a également évoqué son transfert avorté vers un club émirati qui pourrait bien être la principale raison du clash qui l'a opposé à la direction de l'USMA. Mais Rayane balaye tout d'un trait. «En ce qui concerne l'offre du

club émirati, environ une quinzaine de jours avant mes soucis, la direction du club a rejeté cette offre, et le dossier a été vite clos. Je confirme que je n'ai pas du tout protesté contre la décision du club. Mon intention était de continuer avec l'USMA», a plaidé Mahrouz. «Au final je veux expliquer que je suis un enfant du club et je ne peux me rebeller contre mon club ou encore lui nuire d'une quelconque manière. Comme je l'ai dit l'USMA m'a beaucoup donné, et j'ose espérer qu'on partagera encore des joies ensemble», a-t-il conclu.



LEMOUCHIA PREND SES FONCTIONS EN TANT QU'ADJOINT DE N'DIAYE

Le cas Mahrouz n'est, par ailleurs, pas la seule actualité nouvelle de l'USM Alger. L'ancien international Khaled Lemouchia annoncé par le club en renfort pour étoffer le staff technique a d'ores et déjà également pris ses fonctions. Il a rejoint le groupe en regroupement à Tabarka et a même codirigé sa première séance de travail, avant-hier, aux côtés de Lamine N'Diaye, et hadj Adlane. «L'USM Alger annonce la nomination de l'ancien international Khaled Lemouchia au poste d'adjoint de l'entraîneur Lamine N'Diaye, au sein du staff technique de l'équipe première. Bon retour à l'USM Alger, Nous vous souhaitons beaucoup de réussite dans votre nouvelle mission», avait fait part la direction usmiste, la veille, sur ses réseaux. Lemouchia supplée ainsi le départ d'Alexandre Jurain, le technicien français choisi dans un premier temps par N'Diaye comme adjoint. Le duo avait déjà travaillé par le passé ensemble au TP Mazembe. Jurain avait alors entamé la préparation d'intersaison avec l'équipe à Alger avant d'être remercié, faute de validation de son engagement par la FAF. En effet l'instance fédérale a du rejeter le dossier du technicien français en raison de son diplôme qui ne répond pas aux exigences fixées par la FAF. Jurain est titulaire d'un diplôme UEFAA, or que la FAF exige le titre de l'UEFA Pro pour exercer dans le staff d'un club professionnel.

Djaffar C.

JS KABYLIE - 3^e MATCH DE PRÉPARATION À TABARKA

Les canaris concèdent un nul (1 - 1) contre le Stade tunisien

La JSK, en regroupement d'intersaison à Tabarka, a livré, avant-hier mardi, son troisième match de préparation sur place. La bande à Karim Belhocine a raté sa troisième victoire à la dernière minute de la rencontre qui l'opposait au stade tunisien qui a réussi à égaliser à la 90' de jeu. La JSK s'est faite donc accrochée, un but partout (1 - 1), au bout d'un duel assez plaisant entre les deux équipes. Messaoudi avait ouvert la marque pour la JSK dès la 19'. Les mi-temps a été d'ailleurs sifflée en faveur des Kabyles grâce à cet avantage. Au retour des vestiaires, Les Jaune et Vert seront vite contraint de poursuivre la partie à dix, après l'expulsion de Bouamama à la 55' de jeu. L'équipe tiendra le coup même avec cette infériorité numérique, mais finira par flancher au dernier souffle d'avant le coup de sifflet final de l'arbitre, en concédant le but égalisateur pour les tunisiens.

La JSK avait entamé le match avec un onze plus au moins remanié avec les Gaya Marbah, Boukaboul, Cherifi, Mohamed Abd, Hamidi, Bada, Messala Marbah, Bouamama, Belhocine, Soukkou, et Messaoudi. Lors des deux premières rencontres, la JSK avait d'abord dominé l'ESF Bouaouane (6 - 0), puis le CS Hammam-Lif (2 - 0). A rappeler qu'avant son envol pour la Tunisie, les canaris avaient concédé un premier match nul (1 - 1)



également contre l'ES Ben Aknoun (1 - 1) à Tizi Ouzou.

GUENDOZ DEBARQUE A TABARKA, ET FIN DE STAGE POUR MAHIOUS !

Fraichement annoncé nouvelle recrue des Canaris, le gardien Alexis Guendouz a déjà rejoint sa nouvelle équipe à Tabarka, pour continuer la préparation d'intersaison qu'il avait entamé avec le Mouloudia. Il a rallié la Tunisie, avant-hier en fin de journée, et devait prendre part à sa première séance d'entraînement avec la JSK dès hier. Pour sa part, le buteur Aymen Mahious devra, malgré lui, se passer du reste du stage pour se consacrer aux soins. En effet touché

aux adducteurs, l'attaquant vedette des Jaune et Vert est astreint, ces derniers jours, à des séances de travail spécifiques en salle, pour soigner sa blessure et s'éviter toute complication. Il ne participe plus, d'ailleurs, aux séances collectives, et n'était pas concerné par le dernier match joué par l'équipe contre le Stade tunisien. Aux dernières nouvelles, Mahious sera contraint de s'imposer une fin de stage, avant l'heure, avant le feu vert du staff médicale pour une prochaine reprise qui n'interviendra qu'après le retour de la délégation à Tizi Ouzou.

D. C.

**EL-QODS**

occupée -
Le gouvernorat d'El-Qods occupée en Palestine a mis en garde contre le danger du nouveau plan de l'occupation sioniste visant à étendre la colonie "Gilo" au sud de la ville sainte, le qualifiant d'«escalade dangereuse dans la politique de colonisation et d'annexion rampante».

GENEVE - Des milliers de patients dans la bande de Gaza attendent toujours une évacuation sanitaire, sur fond de poursuite de l'agression sioniste contre l'enclave palestinienne, malgré le cessez-le-feu, a déclaré, mardi dernier, le porte-parole de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), Tarik Jasarevic.

ABIDJAN -

Des violences liées à un conflit foncier sont survenues, les 4 et 5 août, dans le village de Kossandji, dans le département d'Alépé, dans le sud de la Côte d'Ivoire, et ont fait six morts, dont deux enfants, 16 blessés et plusieurs disparus, selon les autorités coutumières locales, citées mardi dernier par des médias ivoiriens.

WASHINGTON -

Un séisme d'une magnitude de 5,5 a frappé Hawaï, aux Etats-Unis, hier à 03H48 GMT, a indiqué le Centre allemand de recherche en géosciences (GFZ).

MATARAM

(Indonésie) -
La centaine de passagers d'un ferry navigant au large de l'île indonésienne de Bali ont dû être secourus hier après que leur bateau a pris feu, ont indiqué les secours locaux.

Une affaire de trafic de stupéfiants au poste-frontière de Bab Sebta met en cause des responsables et des agents marocains des services de sécurité et des Douanes, soupçonnés d'avoir facilité le passage vers l'Europe d'une importante cargaison de cannabis. Le dossier met en lumière les ramifications potentielles des réseaux de criminalité organisée jusque dans certains dispositifs chargés précisément de contrôler les frontières et de lutter contre le trafic de drogue.

La gravité du dossier tient surtout à l'ampleur de la cargaison. Plus d'une demi-tonne de cannabis aurait ainsi franchi le dispositif de contrôle marocain, avant de prendre la direction de Ceuta, territoire espagnol situé à quelques kilomètres seulement de la frontière marocaine. Le quotidien espagnol *El Faro de Ceuta* avait rapporté que la cargaison atteignait près de 600 kilogrammes de cannabis. Le véhicule qui la transportait aurait réussi à franchir le côté marocain, grâce à la complicité de responsables, avant d'être intercepté par les autorités espagnoles. La découverte de la drogue serait intervenue à la suite de vérifications portant notamment sur les documents du véhicule. Le passage d'une cargaison proche de 600 kilogrammes ne relève pas d'une opération improvisée ou d'un trafic de faible ampleur. Il suppose une organisation, des moyens logistiques, des itinéraires sécurisés et une capacité de coordination de part et d'autre de la frontière. Le cas de Bab Sebta dépasse ainsi largement le cadre d'un simple contrôle défaillant. Cette affaire intervient, par ailleurs,



dans un contexte où les autorités marocaines cherchent à mettre en avant le rôle de leurs services de sécurité dans la coopération avec les pays européens en matière de lutte contre le trafic de stupéfiants et la criminalité organisée. Mais les dossiers judiciaires faisant apparaître, à différents niveaux, des fonctionnaires ou des agents publics soupçonnés d'entretenir des liens avec des réseaux criminels, soulèvent inévitablement des interrogations sur l'efficacité et l'intégrité de certains dispositifs de contrôle. Le dossier de Bab Sebta n'est, d'ailleurs, pas isolé. Ces dernières années, plusieurs affaires ont alimenté les interrogations sur les rapports entre les réseaux de trafic de drogue, certains milieux d'affaires et des responsables publics au Maroc.

L'affaire dite de «l'Escobar du Sahara» avait notamment éclaboussé des personnalités politiques, des hommes d'affaires et des responsables, dans un dossier mêlant trafic international de stupéfiants, corruption et influence. Une affaire qui avait déjà illustré la profondeur des connexions susceptibles

d'exister entre criminalité organisée et sphères d'influence. À cela s'ajoute la découverte d'un tunnel utilisé pour le trafic de drogue entre le Maroc et Ceuta. Cette infrastructure clandestine avait révélé le degré de sophistication atteint par certains réseaux opérant dans cette zone particulièrement sensible. Les investigations avaient également suscité des interrogations sur d'éventuelles complicités ou facilités dont auraient pu bénéficier les trafiquants auprès de personnes chargées du contrôle. D'autres procédures, enregistrées au Maroc ces dernières années ont, elles aussi, impliqué des fonctionnaires ou des agents des services de sécurité et des Douanes dans des affaires liées aux stupéfiants. La position de Bab Sebta donne à cette affaire une dimension particulière. Situé à proximité immédiate de Ceuta, le poste-frontière constitue l'un des principaux points de passage entre le Maroc et le territoire européen. Pour les réseaux de trafic, cette proximité représente une opportunité stratégique : franchir la frontière signifie accéder directement à l'espace européen et à ses marchés. L'affaire des près de 600 kilogrammes de cannabis pose donc une question qui dépasse largement le seul cas des personnes poursuivies : jusqu'où les réseaux de criminalité organisée peuvent-ils pénétrer dans les structures chargées de les combattre ? Enfin, sont-elles vraiment chargées de les combattre ou bien...

G. S. E.

AFFLUX MIGRATOIRE DE MAROCAINS À CEUTA

DÉPÔT DE PLAINTE À LA CPI POUR ENQUÊTER SUR UN RÔLE ÉVENTUEL DU MAKHZEN

Le parti politique espagnol «Iustitia Europa» a déposé plainte auprès de la Cour pénale internationale (CPI), demandant une enquête sur un rôle éventuel du Makhzen et du premier ministre, Aziz Akhannouch, dans la récente prise d'assaut de l'enclave espagnole Ceuta, par des milliers de migrants marocains, a rapporté l'agence de presse espagnole Europa Press. Affirmant avoir consulté la plainte en question, Europa Press a noté que le parti politique espagnol «Iustitia Europa» a demandé, notamment au parquet d'engager les poursuites nécessaires pour déterminer s'il y a eu un plan conçu préalablement par l'Etat marocain, consistant à utiliser

la population civile comme instrument pour pénétrer massivement sur le territoire espagnol, dans l'objectif de submerger les structures frontalières espagnoles, de générer une déstabilisation, et si ces événements peuvent être qualifiés de crimes de guerre et d'agression présumés, en violation présumée des articles 8 et 15 du Statut de Rome». Affirmant que l'inclusion des autorités marocaines susmentionnées n'implique pas l'existence, à ce jour, d'une preuve concluante d'un ordre individualisé, «Iustitia Europa» a souligné, rapporte encore Europa Press, que «sa plainte vise précisément à

déterminer si, de par leur position et leurs fonctions, elles ont sciemment participé aux événements rapportés, en ont eu connaissance, les ont ordonnés, autorisés, encouragés ou tolérés». A cet égard, le parti espagnol demande au parquet de déterminer si les autorités marocaines ont utilisé des milliers de civils (des enfants de moins de quinze ans) contre une frontière internationale, afin de «neutraliser, entraver ou empêcher la riposte des forces espagnoles, précisément en raison du statut civil des personnes impliquées». «L'objet de l'enquête doit donc inclure non seulement la matérialité des déplacements, mais

aussi leur éventuelle instrumentalisation stratégique», souligne-t-il. «Iustitia Europa» exige, enfin, cette enquête, conclut Europa Press, afin de déterminer «si les forces marocaines ont reçu l'ordre d'omettre les contrôles destinés à empêcher les migrants de se rendre en Espagne, et s'il y a eu des communications, des plans, des rapports de renseignement, des réunions ou des ordres à cette fin», soulignant «la nécessité d'examiner si les événements peuvent présenter des éléments correspondant à une forme de confrontation ou de guerre hybride».

APS

PROCESSUS DÉCISIONNELS**LE SG DE L'ONU APPELLE****À RENFORCER LA PARTICIPATION DES JEUNES**

Le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a appelé, hier, à renforcer la participation des jeunes aux processus décisionnels, soulignant leur rôle essentiel dans la construction d'un avenir plus durable et inclusif.

Dans un message publié à l'occasion de la Journée internationale de la jeunesse, célébrée cette année sous le thème «Contextes différents, aspirations communes», il a souligné que, malgré leurs différences, les jeunes du monde entier partagent des aspirations communes à la dignité, la participation et l'égalité des chances. Il a rapporté que les jeunes générations sont confrontées à plusieurs

défis majeurs, notamment l'incertitude économique, l'inclusion numérique et les changements climatiques, qui «transcendent les frontières nationales et exigent une réponse coordonnée». Le Secrétaire général de l'ONU a également salué les jeunes, déjà «à l'avant-garde en tant qu'organismes et innovateurs», estimant qu'ils doivent avoir accès aux compétences qui façonneront l'avenir, notamment la pensée critique, la résolution de problèmes et la culture numérique. «En travaillant avec les jeunes comme des partenaires égaux, nous pouvons libérer le dividende démographique et accélérer le développement durable», a-t-il affirmé,

appelant à «mettre leur énergie et leur expertise au service des grandes crises de notre époque».

Il a, en outre, plaidé pour leur accorder «un rôle plus important dans les processus décisionnels aux niveaux local, national et international».

«Ce qui unit les jeunes du monde est plus fort que ce qui les divise», a-t-il déclaré, réitérant le soutien des Nations unies à leur appel à davantage d'investissement et d'inclusion. Le Secrétaire général a, enfin, appelé à construire «un présent et un avenir où chaque génération puisse s'épanouir».

APS